

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 10 fr. la ligne; Echos : 5 fr.; 2^e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef : Em. LACROIX C. C. P. 2523 S-Germain

Hebdomadaire Tunisie-Constantine : 12 fr. par an France : 15 fr. — Etranger : 20 fr.

Le vrai visage de la paix

C'est avec une joie profonde que nous avons enfin entendu énoncer dans le mémorandum français les conditions économiques d'une paix durable. Retour à l'union monétaire, non pas seulement latine, mais européenne, suppression du protectionnisme et création d'une union douanière entre les Etats de l'Europe. Si l'harmonie se fait sur ces points, le plus bel avenir de tranquillité nous est réservé pour le siècle en cours. Nous n'avons cessé de le proclamer, c'est la guerre économique qui précède toujours les grandes conflagrations. Quand on charge les soupapes on est assuré qu'à un moment ou à l'autre on fera exploser les chaudières.

Parmi tout un fatras de mots vides de sens et qui pourtant bercent l'âme naïve des foules : cadre de la Société des Nations, pactes et plans de sécurité, sécurité collective, désarmement, apparaît enfin, résumé en quelques lignes, l'ossature de la paix européenne, prélude de la paix mondiale.

Celui qui a pensé à introduire dans le mémorandum français la nécessité d'un accord économique, la suppression des barrières douanières entre les Etats de la vieille Europe, celui-là véritablement a senti où était le point névralgique du marasme mondial, générateur de la misère qui pousse les hommes à conquérir par la force ce qu'ils ne peuvent obtenir par le travail.

Aux temps déjà loin des communiqués de 1914, le public ne connaissait que les noms des grands capitaines qui commandaient en chef : Joffre, Pétain, Nivelle, Foch, etc. On ignorait généralement l'œuvre obscure, mais formidable, des chefs d'état-major et de Weygand en particulier qui, la carte sous les yeux, les chiffres en main, décidaient du possible et de l'impossible. Ainsi dans la rédaction laborieuse et sagement mûrie du communiqué que la France a claironné aux quatre coins du monde le 8 avril 1936, on ignorera peut-être toujours le nom du praticien habile qui sut mettre le doigt sur la plaie en exposant, du côté économique, le vrai visage de la paix : mais qu'importe l'oubli d'un nom qu'importe même les termes méprisants de l'appréciation germanique qui ne voit dans cet exposé que bavardages d'avocats.

L'essentiel est que l'idée fasse son chemin, que les peuples comprennent enfin où sont les liens qui les compriment, et le jour où les relations entre les Etats d'Europe s'effectueront sans entraves et sans contrainte, alors certainement on n'aura plus besoin chaque matin d'un dictateur pour sauver la patrie.

Pourquoi dans le même ordre d'idées ne pas envisager l'exploitation dans un esprit, non pas national, mais européen de toutes les colonies. Nous avons connu il n'y a pas bien longtemps en Tunisie une longue période où les étrangers obtenaient à égalité l'exécution des grands travaux publics, et il existe encore dans un certain

nombre de services d'Etat une proportion appréciable d'étrangers qui émargent au même titre que les Français sur les fonds du budget de la colonie. C'est d'une équitable compréhension de questions de cet ordre que dépendent la concorde et la bonne harmonie. Certes il faut éviter le « dumping », mais lorsque le concours a lieu sur le plan d'une parfaite égalité, tous les européens dans une colonie européenne doivent pouvoir collaborer à l'outillage économique du pays d'outre-mer.

La Belgique, la première, l'avait si bien compris que les administrateurs du Congo eux-mêmes appartenaient aux nations les plus diverses, mais peu à peu les peuples se sont repliés sur eux-mêmes; ils ont exigé l'exclusivité pour leurs nationaux et partout la triste figure du protectionnisme a fait son apparition; derrière elle luisent les baïonnettes des soldats.

Le jour où un statut analogue à celui du Maroc régnera pour les européens toutes les colonies d'Europe, ce jour-là la question de posséder des colonies ne se posera plus avec la même acuité pour l'Allemagne.

Il est vrai que son mari était si souvent absent de Tunis qu'elle ne pouvait rester seule à la Résidence Générale.

« LA PETITE TUNISIE »

Notre protestation contre le changement de Grombalia en Peyrouton nous a valu plusieurs lettres de remerciements tant des colons du Gap Bon que des Indigènes de la région.

Nul n'ignore que de Carnières a habité Soliman de 1881 à 1917, c'est-à-dire jusqu'à sa mort et que le nom de Peyrouton, après ce qui s'est passé pour l'inauguration de sa statue à Tunis, serait le plus grand affront qui puisse être fait à sa mémoire.

De plus, lors d'un voyage dans le Sud, M. Peyrouton a posé la première pierre d'un bordj auquel il a donné son nom. Dans ces conditions peut-on donner à Grombalia le nom de ce Résident Général dont nous ne méconnaissons pas les services rendus dans le domaine économique, mais non dans le domaine politique qui, lui, laisse à désirer.

Parmi les lettres reçues nous n'en reproduisons qu'une seule pour convaincre nos autorités que le nom de Grombalia doit rester à ce centre :

Grombalia, le 10-4-36

A Monsieur le Rédacteur en chef de « La Petite Tunisie » à Tunis.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Nous, habitants, propriétaires et notables de Grombalia avons l'honneur de vous faire connaître que nous avons été profondément touchés de l'article publié dans le dernier numéro de votre journal au sujet de la nouvelle dénomination que l'on veut aujourd'hui donner à notre paisible localité.

Nous vous remercions de tout cœur d'avoir dit la vérité et d'avoir été courageusement notre porte-parole à ce sujet.

En effet, Grombalia est un village important qui a été créé par Mustapha El Grombal et y a de cela 423 ans et ce, lors de l'arrivée en Tunisie, de la colonie andalouse chassée par les Espagnols comme l'a si bien confirmé l'Histoire.

Ce même Mustapha y édifia une mosquée, fit creuser un puits, construisit une fontaine au fronton de laquelle existe une plaque en marbre et sur laquelle se trouve gravée jusqu'à ce jour l'histoire de celui qui fut le fondateur généreux de ce centre. Du reste, le palais, assez important pour l'époque, et qui fut construit par le même Mustapha témoigne encore de cette vérité historique.

Quant aux Indigènes qui habitent le village, ils ont été favorisés par l'autorité supérieure qui leur a donné généreusement des parcelles de terre où ils ont planté des oliviers... Et ces Indigènes loyaux et reconnaissants n'aspirent qu'à vivre sous le respect du régime actuel et en parfaite harmonie avec tous les éléments constituant la population de ce centre...

Un Résident doit pouvoir trouver des chefs d'administrations fiers de leurs propres responsabilités qui ne soient pas sans cesse pendus au téléphone pour faire trancher par le représentant de la France les moindres incidents.

En recevant les membres de la Presse, M. Guillon a défini une position qui n'est pas pour nous déplaire : Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue, a-t-il dit, en substance.

Nous allons donc enfin lire des quotidiens qui ne casseront pas chaque matin l'encensoir sur l'autel de la Résiden-

ce. Personne ne s'en plaindra, car vraiment il n'est pas de si délicieux pastels qui n'exigent que du rose tendre en vue de plaire au maître de céans. Pour broser vigoureusement un tableau on ne peut reprocher à l'artiste d'user de toute la gamme des tons.

D'ailleurs s'il est difficile d'apprécier le cours actuel des trente deniers de Judas on sait cependant que, sous tous les régimes, les éloges ont toujours lourdement obéré la cassette royale.

En définitive ces friandises prises à tous les repas finissent par fatiguer l'estomac; nous ne pouvons donc que féliciter Monsieur le Résident Général d'avoir exposé aux représentants de la Presse le rôle qu'il espère lui voir jouer, rôle que, pour notre part, nous nous efforcerons de tenir.

Nous savons aujourd'hui que M. Armand Guillon, notre nouveau Résident Général, est marié, ce qui est bon signe pour la Tunisie.

Nous saluons très respectueusement Mme Guillon, avec l'espoir de la voir continuer les œuvres de Mmes Alapétite et Lucien Saint, délaissées par Mmes Manceron et Peyrouton, qui ne fit, elle, qu'un très court séjour parmi nous, ce qui fut extrêmement fâcheux à tous les points de vue.

« LA PETITE TUNISIE »

Grombalia ou Peyrouton

« Si j'étais Roi j'accueillerais d'abord avec la plus grande circonspection ceux qui viendraient de mes lointains Etats me présenter la myrrhe et l'encens à Versailles.

J'écouterai d'une oreille distraite les hauts faits de ces pontifes délégués à mon avènement, certain par avance que les intérêts de mes Etats les préoccupent bien moins que leurs propres intérêts. On n'apprend généralement rien de ceux auxquels la fortune a trop facilement souri, mais tout de ceux qui connaissent le pain amer de l'adversité.

La première chose que l'on fait d'un nouveau maître, c'est de le chahuter étroitement, afin qu'il ne voie de son palais que les allées étroites du jardin cultivé par son prédécesseur sans jamais connaître le monde extérieur.

Je me méfierais donc comme de la peste de tous les anges gardiens qui me seraient légués par des désignations « in extremis », car il existe des héritages que l'on ne doit accepter que sous bénéfice d'inventaire.

J'observerais aussi très attentivement les flatteurs, plus minutieusement encore ceux qui font étalage de leurs relations et de leurs influences dans un but facile à comprendre.

Pour la plupart d'entre eux, l'accès quotidien à la Résidence du Souverain est une nécessité impérieuse dont ils tirent tous leurs effets; alors qu'ils font croire au Souverain lui-même qu'ils sont les mandataires indispensables des intérêts les plus divers. A la vérité ils ne sont que les intermédiaires de pauvres gens habilement entretenus dans la croyance de leur influence.

Si donc j'étais Roi, je ne passerais le plus possible de tous ces courtisiers qui font commerce de la charité royale.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

« LA PETITE TUNISIE »

Grombalia ou Peyrouton

« Si j'étais Roi j'accueillerais d'abord avec la plus grande circonspection ceux qui viendraient de mes lointains Etats me présenter la myrrhe et l'encens à Versailles.

J'écouterai d'une oreille distraite les hauts faits de ces pontifes délégués à mon avènement, certain par avance que les intérêts de mes Etats les préoccupent bien moins que leurs propres intérêts. On n'apprend généralement rien de ceux auxquels la fortune a trop facilement souri, mais tout de ceux qui connaissent le pain amer de l'adversité.

La première chose que l'on fait d'un nouveau maître, c'est de le chahuter étroitement, afin qu'il ne voie de son palais que les allées étroites du jardin cultivé par son prédécesseur sans jamais connaître le monde extérieur.

Je me méfierais donc comme de la peste de tous les anges gardiens qui me seraient légués par des désignations « in extremis », car il existe des héritages que l'on ne doit accepter que sous bénéfice d'inventaire.

J'observerais aussi très attentivement les flatteurs, plus minutieusement encore ceux qui font étalage de leurs relations et de leurs influences dans un but facile à comprendre.

Pour la plupart d'entre eux, l'accès quotidien à la Résidence du Souverain est une nécessité impérieuse dont ils tirent tous leurs effets; alors qu'ils font croire au Souverain lui-même qu'ils sont les mandataires indispensables des intérêts les plus divers. A la vérité ils ne sont que les intermédiaires de pauvres gens habilement entretenus dans la croyance de leur influence.

Si donc j'étais Roi, je ne passerais le plus possible de tous ces courtisiers qui font commerce de la charité royale.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

« LA PETITE TUNISIE »

Grombalia ou Peyrouton

« Si j'étais Roi j'accueillerais d'abord avec la plus grande circonspection ceux qui viendraient de mes lointains Etats me présenter la myrrhe et l'encens à Versailles.

J'écouterai d'une oreille distraite les hauts faits de ces pontifes délégués à mon avènement, certain par avance que les intérêts de mes Etats les préoccupent bien moins que leurs propres intérêts. On n'apprend généralement rien de ceux auxquels la fortune a trop facilement souri, mais tout de ceux qui connaissent le pain amer de l'adversité.

La première chose que l'on fait d'un nouveau maître, c'est de le chahuter étroitement, afin qu'il ne voie de son palais que les allées étroites du jardin cultivé par son prédécesseur sans jamais connaître le monde extérieur.

Je me méfierais donc comme de la peste de tous les anges gardiens qui me seraient légués par des désignations « in extremis », car il existe des héritages que l'on ne doit accepter que sous bénéfice d'inventaire.

J'observerais aussi très attentivement les flatteurs, plus minutieusement encore ceux qui font étalage de leurs relations et de leurs influences dans un but facile à comprendre.

Pour la plupart d'entre eux, l'accès quotidien à la Résidence du Souverain est une nécessité impérieuse dont ils tirent tous leurs effets; alors qu'ils font croire au Souverain lui-même qu'ils sont les mandataires indispensables des intérêts les plus divers. A la vérité ils ne sont que les intermédiaires de pauvres gens habilement entretenus dans la croyance de leur influence.

Si donc j'étais Roi, je ne passerais le plus possible de tous ces courtisiers qui font commerce de la charité royale.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

Allons-nous clore l'histoire d'Ethiopie ?

On ne pourra plus nier qu'en dépit de difficultés nombreuses, la science et l'esprit d'organisation du maréchal Badoglio d'une part, le parfait entraînement et l'outillage remarquable de l'armée italienne d'autre part, n'aient abouti en peu de temps à des résultats que personne n'osait escompter.

Nous avons encore à l'esprit les avis autorisés que donnaient au moment des manœuvres du Trentin les experts militaires étrangers sur les deux méthodes d'avance stratégiques possibles en Abyssinie. La progression en liaison parfaite avec l'arrière au moyen de routes hâtivement, mais solidement établies a été choisie bien que très onéreuse, mais elle a été réalisée avec une rapidité qui dépasse toutes les espérances. N'est-ce point là la meilleure preuve que les qualités morales de courage, d'endurance, de volonté, d'énergie, se cultivent quand on y prend soin au même titre que les qualités intellectuelles ?

Voilà nos amis italiens au cœur du pays; les voilà maîtres d'un bel empire colonial où tout est à créer, car, il faut en convenir, et c'est la seule excuse de cette conquête, ce pays était en pleine anarchie et les populations y vivaient misérablement faute d'un pouvoir central assez fort pour imposer sa loi.

Nous sommes persuadés qu'ainsi que la France a su le faire dans l'Afrique du Nord, l'Italie saura, plus rapidement encore, faire régner l'ordre, la sécurité et la paix dans des régions où le brigandage était la terreur journalière du pauvre fellah. D'aucuns diront que ces peuples étaient libres de vivre à leur guise et que la liberté a un prix inestimable; c'est un point de vue qui peut avoir une valeur philosophique, mais qui ne répond pas à la réalité, car il est hors de doute que les conditions d'existence de l'immense majorité des habitants a plus d'importance que le bon plaisir de tous ces roitelets nègres qui maintiennent l'esclavage et dont les lois ne relèvent le plus souvent que de leurs fantaisies.

Certes la liberté sous la férule de la civilisation est chose relative, quel que soit le régime du peuple souverain. On n'est libre pourtant que dans les limites où les intérêts du plus grand nombre sont respectés, heureux encore quand ce n'est pas, en France comme ailleurs, ceux qui tiennent l'escarcelle, qui font la pluie et le beau temps sans être pour cela qu'une infime minorité.

Des mécontents il y en a partout; en général ce sont les ambitieux qui sèment la haine et la colère faute de ne pouvoir faire eux-mêmes ce qu'ils reprochent aux autres.

Nous désirons de tout notre cœur que ce conflit prenne fin et que l'Italie étende son protectorat, désormais pacifique, sur tous ces « Ras » qui ont certainement besoin qu'une nation européenne vienne tempérer quelque peu leur pouvoir trop absolu tout en respectant les us et coutumes des populations primitives dans ce qu'elles ont de convenable.

Dans la métropole on juge assez mal ces questions parce que l'on ignore ce que c'est qu'une razzia et à quel point d'inquiétude peuvent vivre les habitants des campagnes là où le brigandage est organisé en grand par des groupes armés. L'Italie, certes, n'a pas seulement songé à faire le bonheur des autres, il faut bien qu'elle pense à elle-même et que sa mainmise sur l'Ethiopie lui assure les débouchés dont elle a besoin; mais si, au demeurant, son occupation est, comme nous le croyons, génératrice de paix, de sécurité et de civilisation, il faudrait avoir l'esprit bien mal conformé pour lui reprocher d'avoir fait elle-même, et la dernière, ce que les autres nations de l'Europe n'ont jamais hésité à faire.

La Russie a étendu son hégémonie sur les populations les plus diverses de la moitié de l'Asie sans jamais demander l'avis de personne et l'U. R. S. S. est loin d'avoir renié ces conquêtes. L'Angleterre a conquis un empire colonial qui occupe le quart des surfaces émergées de notre globe et c'est elle qui ose protester le plus énergiquement contre l'aventure italienne; or, non seulement Albion a bataillé un peu partout pour établir son empire, mais cette chère amie

« LA PETITE TUNISIE »

Grombalia ou Peyrouton

« Si j'étais Roi j'accueillerais d'abord avec la plus grande circonspection ceux qui viendraient de mes lointains Etats me présenter la myrrhe et l'encens à Versailles.

J'écouterai d'une oreille distraite les hauts faits de ces pontifes délégués à mon avènement, certain par avance que les intérêts de mes Etats les préoccupent bien moins que leurs propres intérêts. On n'apprend généralement rien de ceux auxquels la fortune a trop facilement souri, mais tout de ceux qui connaissent le pain amer de l'adversité.

La première chose que l'on fait d'un nouveau maître, c'est de le chahuter étroitement, afin qu'il ne voie de son palais que les allées étroites du jardin cultivé par son prédécesseur sans jamais connaître le monde extérieur.

Je me méfierais donc comme de la peste de tous les anges gardiens qui me seraient légués par des désignations « in extremis », car il existe des héritages que l'on ne doit accepter que sous bénéfice d'inventaire.

J'observerais aussi très attentivement les flatteurs, plus minutieusement encore ceux qui font étalage de leurs relations et de leurs influences dans un but facile à comprendre.

Pour la plupart d'entre eux, l'accès quotidien à la Résidence du Souverain est une nécessité impérieuse dont ils tirent tous leurs effets; alors qu'ils font croire au Souverain lui-même qu'ils sont les mandataires indispensables des intérêts les plus divers. A la vérité ils ne sont que les intermédiaires de pauvres gens habilement entretenus dans la croyance de leur influence.

Si donc j'étais Roi, je ne passerais le plus possible de tous ces courtisiers qui font commerce de la charité royale.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme son père Emmanuel, notre vieil ami de 1889. L'a été il y a quelques années, couronnant la réussite de leurs belles exploitations.

Administrateur délégué des Etablissements G. et E. Licari, de la Coopérative italienne, propriétaire d'une des plus importantes écuries de courses dont les succès ne se comptent plus, nul ne méritait mieux cette croix de la Légion d'Honneur dont nous sommes particulièrement heureux de le féliciter en attendant que la rosette vienne remplacer la croix de son père.

ATHOS.

La Légion d'Honneur à Xavier Licari

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre excellent ami Xavier Licari dans la Légion d'Honneur, comme

des jours présents nous a. sans vergogne, soufflé aux temps passés nos plus belles colonies.

Citerons-nous la Belgique et le Portugal qui ont proportionnellement à leur taille des mœurs de roi ? Non il faut en finir: l'Abyssinie était la dernière part du gâteau, l'Angleterre aurait voulu se la réserver, mais l'Italie l'a conquise d'haut en bas: n'en parlons plus.

CIVIS.

Echos et Nouvelles

LES CABINETS CIVIL ET MILITAIRE DE M. GUILLON

M. Guillon, Résident Général, a constitué ses Cabinets civil et militaire de la façon suivante :

Gabinets civil. — M. Bobeglio, chef de bureau à la Préfecture de la Seine; chef-adjoint : M. Lucien Lamoune, vice-consul de France hors-cadre.

Gabinets militaire. — Directeur : lieutenant-colonel d'infanterie coloniale Chavaud; chef du secrétariat de la Défense nationale en Tunisie : capitaine d'infanterie Pochart; officier d'ordonnance : lieutenant de vaisseau Lorin.

A LA COUR BEYLICALE

Nous avons appris avec regret la mort de Sidi Salem Snadli, ministre de la Justice, à la suite d'une affection cardiaque, après quelques semaines de maladie.

Il a été remplacé par Sidi Abdel Djehi Zaouche, ministre de la Plume, qui lui-même a en pour successeur Ben Raïs, garde du Soudan et Ben Raïs par Habib el Hallem, qui conserve la direction des Services Intérieurs du palais avec pour sous-ordre l'ami de Colrat, ce qui est un comble, quand on sait que celui-ci a été expulsé dans les conditions que nous avons rapportées.

TUNIS-MIDI

Ainsi qu'il nous l'avait annoncé, notre confrère Tahar Essail a fait paraître le premier numéro de son quotidien.

Mais que deviendra le « Phare de Tunis » ?

Quoi qu'il en soit, nous souhaitons bonne chance, succès et longue vie à « Tunis-Midi ».

LES CUMULARDS

Les cumulards sont toujours un peu là. Et entre deux ventes de rippes ou de chaises cassées prennent la parole au nom de la presse.

Tordant.

VIENT DE PARAÎTRE

Ahmed et Zohra

Un charmant petit livre intitulé « Ahmed et Zohra » nous est récemment parvenu: d'une plume alerte M. Borely, ancien directeur des Beaux Arts au Maroc nous transporte au sein d'une famille indigène de Rabat et fait défiler avec art le film journalier de la vie intérieure. C'est l'histoire vécue d'un modeste ménage, mais par lui on connaît toutes les tribulations, les grandeurs et les vicissitudes de ces hommes du Maghreb qui acceptent avec courage et résignation leur destinée. M. Borely a su rendre avec des procédés très simples tout le charme qui nous est déguisé de la vie marocaine et il nous est agréable de féliciter en lui à la fois l'artiste et le fin lettré.

AFFICHAGE DES PRIX

Un décret-loi du 31 octobre 1935, sur l'affichage des prix, a remis en vigueur en France, sous une forme appropriée aux circonstances actuelles, certaines dispositions des lois promulguées entre 1916 et 1919 pour combattre la spéculation et la hausse des prix; il a voulu que le consommateur soit exactement renseigné sur le prix de vente des denrées qui lui sont offertes.

En Tunisie l'obligation de l'affichage des prix et de l'étiquetage des marchandises ou déprées, chez les marchands vendant directement au public, a été prescrite par le décret du 28 août 1919 et maintenue le 9 janvier 1922 lors de la suppression des commissions chargées de fixer les prix normaux des marchandises. Il est donc inutile de promulguer de nouvelles dispositions pour assurer en Tunisie l'application des dispositions du décret-loi du 11 octobre: les obligations dictées par les textes tunisiens demeurés en vigueur étant d'ailleurs plus étendues que celles imposées par le nouveau texte français.

L'attention des commerçants est attirée sur ces textes.

Les infractions aux dispositions du décret du 22 août 1919 maintenues par le décret du 9 janvier 1922 continueront à être constatées et réprimées par les autorités compétentes de police et de répression des fraudes.

MARINE NATIONALE

Avis d'Adjudication

Le 20 mai 1936, il sera procédé, à l'Arсенal de Sidi-Abdallah (Tunisie), à l'adjudication restreinte d'une fourniture de 2.250 quintaux de farine de blé, froment: tendre non logé.

Durée du marché : du 1^{er} juillet au 10 décembre 1936.

Cautionnement provisoire : 700 francs par lot de 250 quintaux.

Cautionnement définitif : 5 % de la valeur des lots adjudgés.

Les personnes ou sociétés désireuses de soumissionner, si elles ne sont pas inscrites sur la liste des fournisseurs admis à participer aux adjudications restreintes de vivres à la Marine en Tunisie, devront demander leur inscription au Chef du Service des Substances, Arsenal de Sidi-Abdallah.

Pour tous renseignements s'adresser au Service des Substances de la Marine à Sidi-Abdallah ou à Paris, au Ministère de la Marine, Bureau des Substances.

Direction des Affaires Economiques

Service des Domaines

Le vendredi 22 mai 1936 à neuf heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction des Affaires Economiques (Service des Domaines), 76 bis, boulevard Bab-Benat à Tunis, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des propriétés domaniales ci-après :

1. Le lot rural n. 2 de la propriété dite « Khlédia », objet du titre foncier « Les Acacias » n. 4.465, située dans le Contrôle Civil de Tunis, Caïdat de la Banlieue.

Cet immeuble d'une superficie de 18 ha. 95 a. 99 ca. comporte des constructions, des plantations et des aménagements hydrauliques.

Mise à prix : 62.000 francs.

2. Le lot rural n. 43 de la propriété dite « Saouaf Djebbina », objet du titre foncier « Enchir El Ganara » n. 33.598, située dans le Contrôle Civil de Zaghouan, Caïdat de Zaghouan.

Cet immeuble d'une superficie de 291 ha. 43 a. 10 ca. comporte des constructions.

Mise à prix : 143.000 francs.

3. Le lot rural n. 5 de la propriété dite « El Azib-Elat I », objet du titre foncier « La Renouée » n. 23.997, située dans le Contrôle Civil de Bizerte, Caïdat de Bizerte.

Cet immeuble d'une superficie de 18 ha. 97 a. comporte des constructions, des plantations de vignes et des aménagements hydrauliques.

Mise à prix : 44.000 francs.

4. Le lot rural n. 22 de la propriété dite « Djeradou », objet du titre foncier « Saint-Michel Joseph » n. 36.707, située dans le Contrôle Civil de Sousse, Caïdat de Sousse.

Cet immeuble d'une superficie de 219 ha. 20 a. comporte des constructions, des plantations de vignes.

Mise à prix : 135.000 francs.

5. Le lot rural n. 40 de la propriété dite « Djebel Mansour I », située dans le Contrôle Civil de Medjez-el-Bab, Caïdat de Medjez-el-Bab.

Cet immeuble d'une superficie approximative de 109 ha. comporte des constructions. Il ne fait pas l'objet d'un titre foncier.

Mise à prix : 134.000 francs.

Les personnes désirant participer à ces ventes devront déposer dans les bureaux du Service des Domaines une demande d'admission aux enchères cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour communication du cahier des charges et tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction des Affaires Economiques.

MARINE NATIONALE

Avis d'Adjudication

Le 3 juin 1936, il sera procédé à l'Arсенal de Sidi-Abdallah (Tunisie), à l'adjudication restreinte d'une fourniture de :

2.000 hectolitres de vin rouge à 11 degrés non logé.

Durée du marché : du 15 septembre au 25 octobre 1936.

Cautionnement provisoire : 500 francs par lot de 250 hectolitres.

Cautionnement définitif : 5 % de la valeur des lots adjudgés.

Les personnes ou sociétés désireuses de soumissionner, si elles ne sont pas inscrites sur la liste des fournisseurs admis à participer aux adjudications restreintes de vivres à la Marine en Tunisie, devront demander leur inscription au Chef du Service des Substances, Arsenal de Sidi-Abdallah.

Pour tous renseignements s'adresser au Service des Substances de la Marine à Sidi-Abdallah, ou à Paris, au Ministère de la Marine, Bureau des Substances.

Station Thermale de KORBOS

Unique en Afrique du Nord, par la vertu de ses eaux et son organisation moderne. Unique par ses nombreux appartements et villas avec bains à prix réduits

Renseignements : Exploitation Korbos (Téléphone : 4)

A VENDRE A ST-GERMAIN dans le lotissement PIAUJARD 3 emplacements

pour cabines de bains de 2 m. sur 3 ensemble ou séparément. Prix demandé 600 fr. par emplacement.

S'adresser à M. Damay à St-Germain

DEMANDEZ PARTOUT

Le Rhum Chauvet

JULES CURTELIN ET JEAN GASSAR Représentants-dépositaires 4, Rue de Flandres — TUNIS

Raymond VALENSI

Ingénieur Architecte

TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS DEPOT DE MACHINES AGRICOLES 41, Rue Al-Djazira, 41

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira BLOCH Léon Fils Pharmacien de 1^{re} Classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

Grand Hôtel & G^o Hôtel de France

8, rue Léon Roches TUNIS

Eau courante Ascenseur

12 appartements avec salle de bain privée

Chauffage central partout

Salle pour noces et banquets

J. EYMON Propriétaire

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME au Capital de 400 millions de Francs entièrement versés
Registre du Commerce : TUNIS n° 1035
Siège Social : PARIS, 15, rue Bergère
AGENCES EN TUNISIE :
Tunis — Bizerte — Sfax — Sousse
ESCOMPTE ET RECOURS
Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Cl. nge
Dépôts à vue et à échéance Fixe
Locations de Compartiments de Coffres-forts — Dépôt de Colis

Moulins-Concasseurs Bamfords "LE RAPIDE"

MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc... 1.200 références en Tunisie

Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage — TUNIS

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEUX pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes entre Tunis et Marseille Départs bi-hebdomadaires dans les deux sens par paquebots postaux rapides et confortables. Départs de Tunis : les samedis à 11 h. directs, les mardis à 3 h. et de Bizerte à 15 h. Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux de l'Agence, 3, rue Es-Sadikia à Tunis.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL. PELLET César, agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse Dynamite Gomme A et N° 1, Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud rond — Téléphone 1.39 Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

Plus que jamais

ACHETEZ DU TERRAIN

Pour y faire bâtir ou comme placement.....

L'acquisition la plus sûre.....

C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site

HAMMAM-PLAGE-LES-PINS

Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hamмам-Lif

Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.

Voir ou écrire :

A. Naccache 6, RUE D'ALGER — TUNIS

Téléph. 10.40



Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

Hamмам-Lif

Etablissement

Thermal

Municipal

ouvert toute l'année

de 7 h. à 11 h. et de 14 h. à 18 h.



VÊTEMENTS J. BELL

V. DARVAUX

réunis

Téléph. 30.55

7, Rue des Belges

TUNIS

Vêtements

Civils et

Militaires

Rayon spécial

de décorations

et insignes

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 100.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 50.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de débits à vue et à préavis
Dépôts à Échéance
Escompte et Encaissement de tous Effets
Crédits de Commerce — Avances sur Marchandise
Envois de Fonds — Opérations sur Titres — Garde de Titres
Souscriptions — Paiement de Coupons
Location de Compartiments de Coffres-forts
Emission de Chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France

et dans toutes les Villes et principales Localités de l'Algérie et du Maroc ainsi qu'au Grand Liban et en Syrie

En Tunisie :

Tunis. Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Kef, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khemis, Sousse.

Correspondants dans le monde entier

Docteur Albert SARFATI

Médecin-Dentiste

Avenue de la Gare — HAMMAM-LIF

Spécialité de travaux américains

Bridges, dents en Or, en Porcelaine

Appareils fixes et démontables

Extractions des dents sans douleurs

— Prix très Modérés —

Maisons recommandées

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuenod — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun —

Artificiers — Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis, des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.

Grande Fabrique d'Escarpilles Ripoll Mentero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Combray — 5, Rue d'Angleterre, et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brami Frères & Cie, propriétaires.

Grand Hôtel de France — 1^{er} ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sousse-Tunisie).

Le Gérant : E. LUMBROSO

Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT

Achetez votre épicerie chez un épicier

AU BON CAOUA

113, Rue de Portugal - Tunis

et dans ses succursales

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succurs. à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba.
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et échéances fixes. — Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. — Ordres de Bourse. — Dépôts de Titres. — Location de coffres-forts.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Maison Paonessa, Artificier

Rue de Bretagne - TUNIS

Fabrique d'Artifices en tous genres
Entreprise générale des fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Office Français Immobilier & Commercial

(35 ANNEE) « ASSURANCES » (25 ANNEE)
28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

Grande Distillerie Tunienne G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS
Liquères de premier choix — Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES

LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle « LA NATIONALE », se classe chaque année parmi les premières en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à l'Agent général M. Gustave BESSIS, 1 bis, Rue Es-Sadikia — TUNIS — Téléphone : 04.79

DOMAINE DE POTINVILLE Chaux Hydraulique et Ciments

DEPOT : au Port (local de la Société des Chaux et Ciments France-Afrique).
BUREAUX : 2, Rue de Marseille — TUNIS — Téléph. : 1
POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Réseau d'Hamмам-Lif).
L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

« Vacuum Mobilcil »

Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI

Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS — Tél. : 0.47

Compagnie de Navigation Mixte

COMPAGNIE TOUACHE

Service Maritime entre Tunis et Marseille
Départ de Tunis le mercredi à 11 heures.
Arrivée à Marseille le jeudi à 15 heures.
Départ de Marseille le jeudi à 12 heures.
Arrivée à Tunis le mardi à 17 heures.
Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence, 8, rue d'Alger à Tunis.
Les Agents PEDELUPE & PIETRA